



**Mentions légales**  
**Service Assistance Tranquillité Gaz**

Le Contrat d'Assistance Tranquillité Gaz Maison et le contrat d'Assistance Tranquillité Gaz Appartement sont conçus, distribués et gérés par HomeServe en partenariat avec Vialis, SA au capital de 25 150 000 € située 10 Rue des Bonnes Gens - 68000 Colmar , RCS Colmar 451 279 848, intermédiaire immatriculée à l'ORIAS sous le n°09 050 561 ([www.orias.fr/welcome](http://www.orias.fr/welcome)) et assurée par AmTrust International Underwriters Limited.

HomeServe, SAS au capital de 40 000 euros, siège social : 9, rue Anna Marly - CS 80510 - 69365 Lyon Cedex 07, RCS Lyon 438 424 384. Société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 023 309 ([www.orias.fr/welcome](http://www.orias.fr/welcome)).

L'activité de ces sociétés relève de l'ACPR : 4 place de Budapest – 75436 PARIS CEDEX 09.